

Appel à projets : French Tech Community Fund

DDFIP

Présentation du dispositif

L'appel à projet vise à soutenir des initiatives portées par des acteurs de l'écosystème French Tech, il permet de cofinancer des projets d'envergure qui :

- s'inscrivent dans le cadre des objectifs stratégiques de la Mission French Tech,
- ont un impact fort pour l'ensemble de l'écosystème, et pour les start-up françaises,
- seront réalisés sur une durée maximale d'un an.

2 périodes de réalisation sont couvertes :

- pour les projets réalisés entre le 1er septembre 2022 et le 31 décembre 2022 : les candidatures doivent être déposées avant **le 24 juin 2022** (23h59).
- pour les projets réalisés entre le 1er janvier 2023 et le 31 août 2023 : les candidatures doivent être déposées avant **le 29 juillet 2022** (23h59).

Conditions d'attribution

Qui peut candidater ?

— Entreprises éligibles

Peuvent candidater :

- les Capitales French Tech, Communautés French Tech,
- ou tout organisme français privé hors-labellisation, c'est-à-dire ne constituant ni une Capitale ni une Communauté French Tech. L'organisme hors labellisation doit œuvrer dans l'écosystème des start-up françaises. Il peut s'agir d'une association, d'une entreprise privée ou d'une autre structure disposant d'un statut juridique.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les projets lauréats du French Tech Community Fund 2022-2023 seront choisis sur la base des thématiques définies selon les axes prioritaires de la Mission French Tech. Les projets lauréats devront intégrer une ou plusieurs des 4 thématiques suivantes :

- Expansion & Talents : contribuer à la croissance des start-up de la French Tech, en France et à l'international, notamment via le levier du recrutement et des financements,
- Innovations de rupture et start-up industrielles : favoriser le développement des innovations de ruptures et des projets industriels de start-up dans l'écosystème de la French Tech, en adéquation, avec les objectifs et priorités définis par le plan France 2030 et les programmes d'accompagnement déployés par la Mission French Tech,
- Transition écologique : renforcer et valoriser le rôle de l'écosystème de la French Tech face aux défis de la

transition écologique,

- **Parité & Diversité** : accélérer la mobilisation de la French Tech vers un écosystème start-up plus paritaire et ouvert à toutes et tous.

Montant de l'aide

De quel type d'appel à projets s'agit-il ?

Le French Tech Community Fund abondera au financement des projets à hauteur d'un maximum de 60% de l'enveloppe totale des coûts éligibles du projet. Le solde des dépenses pourra être couvert par le biais de financements directs du porteur de projet ou d'acteurs tiers publics ou privés sponsors, etc.).

Le montant des aides accordées par le FT Community Fund peut s'élever jusqu'à 100 000 € maximum. Ce dernier montant est réservé à des projets générant un impact particulièrement important, tels que des projets qui seraient co-portés par plusieurs Capitales et/ou Communautés French Tech et/ou plusieurs associations.

Informations pratiques

Comment candidater ?

— **Après de quel organisme**

Le dépôt des projets se fait en ligne sur [la plateforme démarches simplifiées](#).

Chaque candidat pourra déposer un dossier par projet. Un dossier regroupant plusieurs projets ne sera pas éligible. Il est nécessaire de constituer un dossier par projet, en précisant le montant sollicité pour chaque projet. Il est possible de déposer plusieurs dossiers de candidature tant que chaque dossier correspond à un projet différent. Cela signifie qu'une Capitale, une Communauté ou un organisme hors-labellisation peut être lauréat d'un ou plusieurs projets.

Le dépôt de candidature doit nécessairement être accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées afin que le dossier administratif de chaque candidat soit complet avant le début de l'instruction. La liste des pièces justificatives à fournir est disponible dans la partie "Fichiers attachés".

Chaque dossier de candidature doit inclure une présentation du projet proposé. Cette présentation doit être en format PDF et ne doit pas dépasser 2Mo. Elle devra obligatoirement respecter le modèle de présentation délivré par la Mission French Tech disponible dans la partie "Fichiers attachés".

Pour toute information : ft.communityfund@finances.gouv.fr.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis

Organisme

DDFIP

Direction Départementale des Finances Publiques

- **Accès aux contacts locaux**
Web : annuaire.service-public.fr/...

Fichiers attachés

- [Liste des pièces justificatives à joindre au dossier](#) (1/06/2022 - 72.0 Ko)
- [Modèle de présentation du projet](#) (1/06/2022 - 0.48 Mo)